Notre biosphère
Parc naturel régional de Brière

À la découverte de la Biodiversité de

Saint-Nazaire

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

SAINT-NAZAIRE

parc-naturel-briere.com

Avant propos

CHRISTOPHE COTTA
ADJOINT ESPACES PUBLICS ET NATURELS
ET AMÉNAGEMENT URBAIN
À SAINT-NAZAIRE

Depuis quelques années, la société a pris une véritable conscience des enjeux environnementaux. Les responsables politiques ont engagé une réflexion profonde, aidés dans leurs décisions par des processus d'études, d'analyses et de diagnostic dont celui de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Impulsé par le Parc naturel régional de Brière, il permet de confirmer la richesse de la biodiversité floristique et faunistique de notre territoire, d'avoir une vision globale et cohérente de l'aménagement de la commune de Saint-Nazaire.

À la confluence des trois eaux, Briéronne, ligérienne et océanique, la commune de Saint-Nazaire se dessine au travers de paysages contrastés : urbain, industriel, maritime et rural, ceux-ci abritent une biodiversité variée.

À partir du diagnostic ABC, il nous faut intégrer dans nos réflexions et trouver des solutions et actions pour permettre le juste équilibre de cette biodiversité dont l'humain est une composante. En voici quelques orientations :

L'espace maritime : préservation et protection du trait de côte, des espaces dunaires, le renforcement de l'entretien et la végétalisation du chemin côtier.

L'espace urbain : Concept de la ville jardin au bord de l'océan en favorisant la végétalisation des espaces. Limiter l'extension de la zone urbaine par un renouvellement de l'habitat en privilégiant les élévations pour loger l'ensemble de nos concitoyens. Permettre un éclairage nocturne limité.

L'espace industriel : Être un partenaire de la transition écologique et énergétique de la production industrielle, de permettre ainsi l'abaissement des émissions polluantes dans notre environnement.

L'espace rural et bocager : l'extension du PEAN (Périmètre de protection des espaces agricole et naturel) en connexion directe avec la marais Briéron, permettre de protéger les continuités écologiques (bocagère et hydraulique), d'assurer le renouvellement des actifs agricoles et la pérennisation de leurs activités nourricières dans le respect des écosystèmes.

C'est ensemble, en conjuguant l'ensemble de nos savoirs et nos expériences que l'on construira des espaces équilibrés et cohérents pour préserver et renforcer notre environnement exceptionnel.

ÉRIC PROVOST,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Saint-Nazaire a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et Crossac. Fort de la dynamique de ces premiers atlas, en 2021, c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas, dont la commune de Saint-Nazaire.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 60 000 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 21 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 387 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 3 000 participations, alors que 500 enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Saint-Nazaire résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, la Région des Pays de La Loire, le Département de Loire-Atlantique, Saint-Nazaire Agglo, Cap-Atlantique La Baule-Guérande Agglomération, l'Office Français pour la Biodiversité et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Aujourd'hui, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'insectes parmi les 211 ayant été observées à Saint-Nazaire en 2021, la présence de dunes accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de nos prairies et de nos mares qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

1 704 Observations

en 2021-2023

Sources : PnrB, BDORTHO IGN®

Réalisation : PnrB 2023

0 0,5 1 km

Notre biosphère

Données ABC 2021_2023

Données faune historiques avant ABC

2 004 ha
habitats naturels

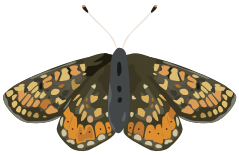

59
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

31
espèces de libellules
(60 dans le département)

32
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

La biodiversité de Saint-Nazaire en chiffres

10
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

72
espèces d'oiseaux nicheurs
(421 dans le département)

4
espèces de reptiles
(10 dans le département)

9
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

© P.Trécul / Lézard à deux raies

Dunes

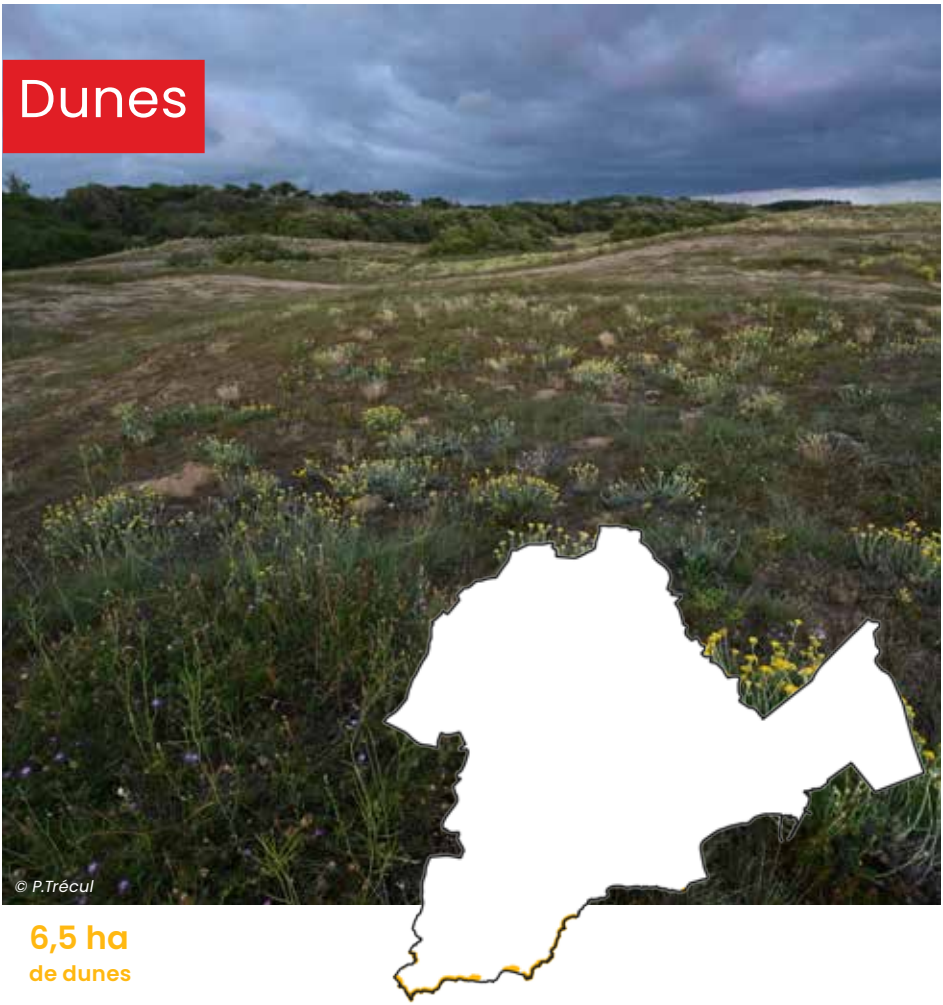

© P.Trécul

6,5 ha
de dunes

Les dunes littorales sont le résultat d'une accumulation du sable arraché à l'estran, transporté par le vent. Les formations végétales associées dépendent du type de dune rencontrée : les dunes mobiles, ou dunes blanches, constituent un cordon net entre la plage et l'arrière dune, souvent dominées par l'Oyat ; les dunes fixées, ou dunes grises, portent ce nom en raison des coloris des pelouses qui s'y développent ; les dunes fruticées, dominées par les arbustes et arbrisseaux, jouent un rôle complémentaire majeur dans la fixation du sable. La biodiversité spécifique qui se maintient sur ces différents milieux dunaires en font des habitats d'intérêt patrimonial. Régulièrement confrontés à de violentes intempéries et au piétinement de l'Homme, ces milieux ainsi que la faune et la flore remarquables qu'ils contiennent, sont fortement menacés.

© P.Trécul

ŒILLET DE FRANCE

Cette plante protégée, de 15 à 20 cm de hauteur, colonise les cordons dunaires de la côte atlantique et plus particulièrement les dunes fixées arrière-littoral, autrement appelées “dunes grises”. Le développement d’une végétation trop importante autour d’elle la fait régresser (enfrichement du milieu). Elle est aussi directement impactée par la destruction de son habitat fragile, par piétinement ou par érosion.

© P.Trécul

LINOTTE MÉLODIEUSE

Cette espèce granivore privilégie les milieux ouverts parsemés de buissons et d’espaces de friches, en s’alimentant préférentiellement de petites graines d’herbacées. Elle affectionne les buissons et les ronciers pour y faire son nid. Par ailleurs, l’espèce est monogame : les couples se forment en début de saison et ce pour l’année entière. Perchée en évidence, en haut de la végétation, la linotte s’attèle à une série de phrases rapides et mélodieuses, comme son nom l’indique.

© P.Trécul

CRIQUET DES DUNES

Dans la région, ce criquet s’observe principalement dans la végétation rase des dunes littorales et se distingue des autres espèces grâce à sa larme blanche sous son œil. C’est une espèce menacée même si celle-ci est parfois capable de résister à un piétinement modéré. Il est alors nécessaire d’assurer, à la fois, la préservation de son habitat, le milieu dunaire, et de veiller à son maintien dans ce milieu.

© P.Trécul

COLLIER-DE-CORAIL

Cette espèce appartient à la famille des Lycènes, une famille de petits papillons d’environ 2 cm, souvent bleutés. Le Collier-de-corail, lui, arbore des couleurs brunes et orangées, mâle comme femelle. Il s’observe entre mai et octobre au sein d’habitats bien exposés, tels que les pelouses sèches ou les dunes littorales.

Prairies

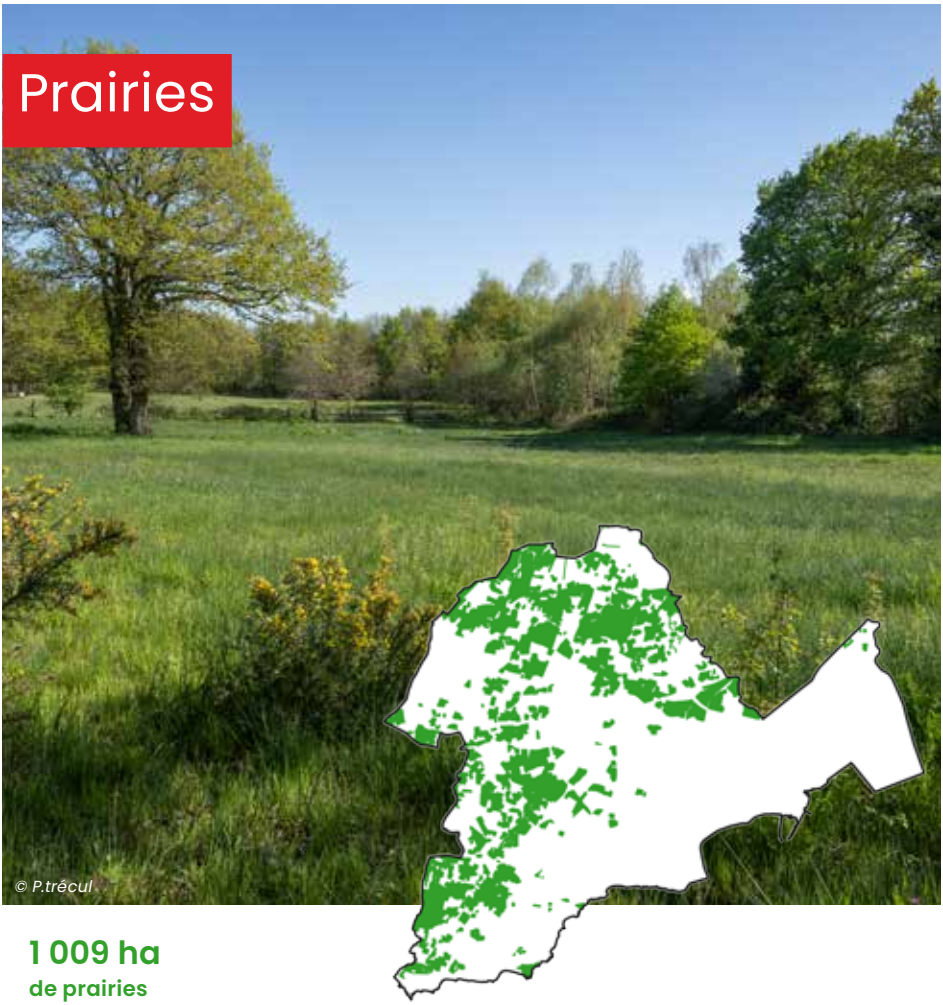
© P.trécul

1 009 ha
de prairies

Les prairies ont une double vocation : accueillir des bovins et du pâturage à la belle saison, ou fournir des produits de fauche (foin) pour alimenter le bétail en période hivernale. Les haies bocagères, auparavant utilisées pour délimiter les parcelles agricoles, produire du bois de chauffage et de l'alimentation pour l'Homme ou le bétail, jouent aujourd'hui un rôle de protection face aux aléas climatiques (protection des troupeaux lors de canicules, protection face au vent pour d'éventuelles cultures). Si le remembrement agricole post Seconde Guerre Mondiale a mis à mal de nombreux territoires bocagers en France (mécanisation agricole), la commune accueille encore aujourd'hui des prairies permanentes et prairies naturelles préservées. Celles-ci favorisent le maintien d'espèces floristiques rares et menacées pouvant constituer, avec les haies qui les bordent, des habitats privilégiés pour de nombreux insectes et oiseaux.

© P.Trécul

COULEUVRE HELVÉTIQUE

Ce serpent fréquente volontiers les marais et autres zones humides de manière générale, car il s'alimente principalement d'amphibiens. Il peut chasser à la fois sur terre, mais aussi en nageant à la surface de l'eau. En Brière, l'espèce est en raréfaction certainement à cause de la dégradation de son habitat naturel et d'une diminution de sa ressource alimentaire.

© P.Trécul

LESTE FIANCÉ

Le Leste fiancé peut s'observer de juin à novembre autour des mares, lacs ou étangs, temporaires ou permanents, où il se reproduit. Le mâle reste accroché à la femelle après l'accouplement, lui donnant son nom de "fiancé", même si c'est un comportement communément observé chez d'autres espèces. Le Leste fiancé est menacé de disparition en France, sa préservation est alors primordiale.

© S.Trauet

BRUANT JAUNE

Espèce typique des milieux bocagers, elle se nourrit principalement de graines, mais devient insectivore à la période de reproduction. Le Bruant jaune est un oiseau grégaire, se déplaçant le plus souvent en petits groupes. Il est considéré comme en danger sur le territoire principalement à cause de la disparition de ses habitats.

© P.Trécul

ORCHIS À FLEURS LÂCHES

Elle est caractéristique des prairies naturelles humides exploitées de manière extensive par fauche ou pâturage. Cette orchidée fleurit généralement en mai et présente des fleurs violettes à pourpre groupées en une longue inflorescence lâche. Elle attire les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles et bourdons, en produisant du nectar.

Mares et étangs

© P.Trécul

84 ha
de mares et étangs

Dans un paysage agricole dominé par l'élevage, les ressources en eau et en herbe sont indispensables aux troupeaux. Ainsi, les terres de bocage sont ponctuées de mares creusées par les paysans ou exploitants pour l'abreuvement du bétail. Elles accueillent aussi de nombreuses espèces de faune et de flore patrimoniales protégées, inféodées à ces habitats. Composante indissociable du complexe bocager, les réseaux de mares représentent un maillon essentiel de la trame verte et bleue en assurant les continuités écologiques au travers du territoire. Cependant, les changements de pratiques agricoles ont entrainé une perte d'usage de ces points d'eau, aujourd'hui menacés par le comblement volontaire ou la déprise, la pollution ou encore le développement d'espèces exotiques envahissantes.

© P.Trécul

TRITON CRÊTÉ

La crête de ce triton est très caractéristique lorsque les mâles l'arborent en période nuptiale. Outre sa grande taille, il arbore également une bordure noire tachetée de blanc rappelant une nuit étoilée. C'est par ailleurs en pleine nuit qu'il est plus aisé de l'observer, lors des parades nuptiales durant lesquelles le mâle réalise une danse sous-marine en ondulant sa crête.

©P.Trécul

FLÛTEAU NAGEANT

Signe d'une bonne qualité de l'eau, cette plante aquatique vivace colonise les mares, étangs, cours d'eau ou encore les fossés pauvres en substances nutritives. Flottante en surface, cette plante s'enracine pourtant bien dans le sol et, pour cette raison, elle préfère les eaux peu profondes. Néanmoins, elle est capable de supporter d'importantes variations d'eau y compris des assèchements temporaires. Cette espèce est "héliophile" (qui aime la lumière), elle ne supporte donc pas de fortes concurrences végétales lui faisant de l'ombre.

© P.Trécul

LESTE DES BOIS

Malgré la raréfaction du cortège d'espèces de libellules en Brière, le territoire est un bastion pour le Leste des bois. L'espèce est présente sur l'ensemble du département, mais en raréfaction au nord de la Loire-Atlantique. Cette espèce peut être observée aux abords de mares et fossés mêmes non boisés. Elle est cependant sensible aux assèchements précoces, de plus en plus fréquents de nos jours.

©P.Trécul

PELODYTE PONCTUÉ

Le Pélodyte ponctué est un tout petit crapaud qui ne dépasse pas les 4 cm de long. Il doit son nom aux ponctuations vertes qui recouvrent son dos. Mais ce qui est le plus étonnant chez cette espèce est son chant qui s'apparente à deux boules de pétanque qui s'entrechoquent. On peut l'observer dans toutes sortes de milieux comme les prairies humides, marais ou fossés, mais aussi dans des habitats plus anthropisés comme les carrières ou les jardins domestiques.

© P.Trécul / Rainette verte

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Saint-Nazaire a engagé un projet d'ABC sur les années 2021-2023, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.

© P.Trécul / Chardonneret élégant

Ils ont participé

© Y. Lozachmeur

© E. Péron

Médiathèque et bibliothèque

Votre médiathèque Étienne Caux et bibliothèque Anne Franck comme quartiers généraux de la nature ! Ils ont abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

2759 personnes ont participé aux animations ABC en 2021 – 2023 dont 186 participants aux animations qui ont eu lieu sur Saint-Nazaire.

Public scolaire

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les élèves ont abordées dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

407 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs 2021 -2023 dont 23 élèves de CE2-CM1 de l'école Michelet, 108 élèves de CM1-CM2 des écoles Léon Gambetta, Rébérioux, Saint-Gohard et Albert Camus, et 56 élèves de 6ème du collège Albert Vinçon.

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© P.trécul

Action 1 : Retrouver un réseau de mares fonctionnel

Saint-Nazaire regorge de mares, anciennement utilisées pour abreuver le bétail. Elles sont aujourd'hui souvent en voie de comblement par absence d'usage. Pourtant, il s'agit de véritables réservoirs de biodiversité accueillant divers plantes, insectes et également des amphibiens fortement menacés. Les restaurer permettra de reconstituer ce patrimoine naturel remarquable.

© M.Bréhat

Action 2 : Renaturation des espaces urbains

Longtemps considérés comme des espaces dénués de nature, les contextes urbains sont pourtant favorables et parfois privilégiés par certains groupes d'espèces. Ils peuvent arborer une certaine naturalité au travers des friches, des espaces verts et des jardins dès lors qu'une gestion adaptée y est appliquée. La commune, déjà pionnière dans ce domaine, s'engage à poursuivre ses actions et à les étendre à d'autres espaces urbains.

© P.Trécul

Action 3 : Préserver et restaurer l'habitat dunaire

Les dunes, habitats remarquables par leur faune et leur flore typiques, sont menacées par les intempéries, le piétinement ou encore l'installation de plantes exotiques envahissantes. Afin de conserver ces milieux dunaires le long du littoral nazairien, extraire la flore exotique permettra à la flore indigène de se maintenir. Une mise en défens de ces espaces, permettra par ailleurs, de réduire l'érosion par des piétinements répétés. La biodiversité exceptionnelle de cet habitat sera valorisée auprès du grand public.

Agissez pour préserver la biodiversité

En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

Ils nous accompagnent

© P.Trécul /Triton marbré

Pour les expertises naturalistes

ACROLA
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

GRETIA
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

BRETAGNE VIVANTE
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

associé à
BIOPHILUM
LA CROIX BOTANIK

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
Inventaire des chiroptères
www.gmb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

BISE (Brivet Initiatives Santé Environnement)

Bretagne Vivante

Connaître & Protéger la Nature (CPN)
Les Mulots chevelus / Curieux Par Nature

CPIE Loire océane

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire

Fédération de pêche Loire-Atlantique

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

La jardinière des sens

L'Herboristerie des marais

LPO Loire-Atlantique

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Office National des Forêts (ONF)

Patrick Trécul

SHF (Société Herpétologique de France)

© P.Trécul / Verdier d'Europe

Photo 1ère de couverture : © Martin LAUNAY / Ville de Saint-Nazaire

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été financé par la commune et :

Cofinancé par l'Union européenne

© 2023 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière